

COMPTE- RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 18 DECEMBRE 2014



Présents : 14/15

Absent excusé : Christophe VIBOUD

Secrétaire : Michel PONCHON

20 h 30 : Avant l'ouverture de la séance, Antoine COLOMBO propose de faire circuler le Bon à Tirer qu'il vient de recevoir de l'imprimerie pour le prochain Bulletin Municipal, afin que chacun puisse en prendre connaissance.

ASSAINISSEMENT LA BRUYERE – LE MONT

Le chantier est ouvert depuis deux semaines maintenant. Il va être interrompu pour les Fêtes et ne reprendra qu'en janvier, pour une livraison d'installation opérationnelle courant mars 2015. Il est émaillé de quelques imprévus qui n'entravent pas pour autant son bon déroulement :

- . Un propriétaire a refusé le droit de passage sur son terrain, mais cela nous a permis de trouver une solution de rechange qui s'avère en fait plus avantageuse pour la collectivité.
- . Un autre qui se trouve en dehors de la zone de desserte a manifesté son souhait d'être raccordé, ce que nous ne pouvons malheureusement plus faire dans l'immédiat. Une bouche a cependant été installée au plus près de chez lui en prévision d'une future installation.
- . Bonne nouvelle : au vu du chantier en cours, le SIE de la Bombarde est d'accord pour compléter de quelques 50 m la modernisation de son réseau de distribution d'eau, opéré en 2013 : ce sera chose faite prochainement.

PROGRAMME VOIRIE 2014

Les travaux sont maintenant terminés. Les bonnes conditions de marché nous ont permis de mener à bien un peu plus de réalisations que celles prévues initialement, sans pour autant bien sûr déborder du budget.

- . Chemin de Goutterelle à Marcilly + raccordement à la maison Gaudard. La commune de Marcilly en a profité pour faire reprendre le virage des Boëllles. Nous disposons dès lors d'une liaison en très bon état.
- . Chemin de Goutelas : Le château bénéficie maintenant d'un accès digne de sa renommée.
- . Chemin de Reigneux à la Verchère : enrobé jusqu'à la dernière maison, puis empièrrement refait entièrement dans le prolongement. Un lotissement devant être prochainement aménagé sur la partie haute, le revêtement n'a donc pas été posé sur environ 80m. Cela nous a permis de réaliser à la place l'accès à la maison Derory.
- . Réfection en enrobé du virage des Eparons.

TRAVAUX REALISES PAR LA COMMUNE :

Parallèlement, ces dernières semaines, plusieurs opérations ont été menées à bien, de moindre envergure certes, mais tout autant nécessaires, notamment :

- . Mur de soutènement du parking au-dessus du cimetière : refait entièrement.
- . Mur derrière l'église devant chez M. Maisse : reprise-consolidation.
- . Bâtiment d'entreposage dans l'enceinte de l'école : isolation plafond et doublage des murs.
- . Porte du presbytère : reprise-consolidation. Du coup, l'accès à la bibliothèque se fait désormais par cette porte, ce qui le rend sans conteste plus facile pour les usagers.

RECENSEMENT :

Deux personnes, Sophie Masson et Bernard Doitrand, ont été recrutées pour cette opération. La subvention destinée à couvrir leur rémunération n'étant pas très élevée, le conseil décide de leur attribuer une indemnité supplémentaire de défraiement de 150 €.

QUESTIONS DIVERSES

- ✓ **Limitation de vitesse** : Une étude est en cours pour limiter la vitesse à 70 km/h sur le CD8 à La Tuilerie. A l'entrée du bourg (devant maison Rongione), il est envisagé d'aménager une chicane. Affaires à suivre...
- ✓ **Trésorerie** : pour les travaux d'assainissement de La Bruyère, il est rappelé qu'un emprunt de 150 000 € sur 2 ans a été obtenu pour financer les 45 000 € à la charge de la commune ainsi que le relais de TVA. Par contre, dans l'attente de l'encaissement des droits de branchement et de l'arrivée des subventions à l'horizon de l'été 2015, il nous faut disposer de la trésorerie nécessaire pour honorer les factures des intervenants. A cette fin, le conseil donne son accord pour mettre en place un crédit-relais-trésorerie de 100 000 € (taux 1,22%).
- ✓ **Fonction Publique Territoriale** : la convention de gestion avec le Centre de la FPT est renouvelée pour une année.
- ✓ **Fusillés pour l'exemple** : à la demande d'un administré, un débat est proposé pour la réhabilitation des 650 « fusillés pour l'exemple » de la guerre de 14. A l'issue de ce débat une motion est votée en ce sens (10 voix pour – 4 abstentions)
- ✓ **Renouvellement de contrat** : Le conseil donne son accord pour le renouvellement du contrat d'Ysabelle Roche à l'école pour 6 mois (remplacement-maternité d'Aurore Granger).
- ✓ **Bulletin municipal** : Tout le monde ayant entre-temps pu consulter en détail le Bon à Tirer, le conseil se prononce à l'unanimité pour le tirage de 390 exemplaires. L'imprimerie a été sélectionnée après consultation de 3 autres concurrentes. Prix : 1 170 € TTC.
- ✓ **Repas du CCAS** : il aura lieu au Complexe d'Animation le samedi 10 janvier 2015.
- ✓ **Vœux du maire** : au même endroit le lendemain dimanche 11 janvier à 11h30.

Plus aucune question n'étant soulevée, la séance est levée à 23 h 45.